

[Texte]

of Petro-Canada, in particular the requirement for government ownership to ensure continued energy security and Canadian control of Petro-Canada, to monitor and influence the industry and ensure compliance with environmental requirements.

Let me begin by discussing the energy security issue and Petro-Canada's role in ensuring continued energy supplies and stability of oil prices for Canadians. This is not a partisan or ideological issue, as the following quote illustrates:

It was never the purpose of Petro-Canada... to protect us against the vagaries of the market.

That was said by Marc Lalonde as recently as October 23, 1990, when discussing Petro-Canada on the Peter Gzowski show on CBC Radio.

• 1110

The government ownership of Petro-Canada does not contribute in any way to Canadian production, nor does it enhance the stability of oil prices, domestic or international. Continued government ownership serves only to limit the company's ability to raise new equity to finance its exploration and development activities.

It is the government's view that by giving Petro-Canada access to private-sector equity privatization will enhance the company's ability to play a major role in frontier exploration and development. We have concluded that Petro-Canada's commitment to serving the energy needs of Canadians can be best achieved by allowing the company to raise its needed equity from shareholders instead of taxpayers.

This government's energy policy is market oriented and directed toward creating a responsive domestic energy sector. The focus of that policy is to establish the conditions in which economic development of our energy reserves can occur.

As a major integrated oil and gas company in Canada, Petro-Canada will be strengthened as the standard-bearer of Canadian presence in this industry if it is released from the financial constraints placed on it by government ownership.

A privatized Petro-Canada, free to pursue its aggressive oil and gas investment activities, will increase, rather than diminish, Canadian energy security by increasing the strength of the Canadian oil and gas industry.

Some critics of this initiative have raised concerns about diminished Canadian ownership and control of Petro-Canada once the company is privatized. Let me be clear on this point, because it is very important that people understand this: Petro-Canada will remain a Canadian owned and Canadian controlled company once it is privatized. Bill C-84 places a limit of 25% on total foreign ownership, which will ensure that Petro-Canada remains in the hands of Canadians.

[Traduction]

propriété publique de Petro-Canada. On a insisté en particulier sur la nécessité d'une propriété étatique de la société afin d'assurer la sécurité énergétique et le contrôle canadien de Petro-Canada pour surveiller et influencer l'industrie et garantir la conformité aux exigences écologiques.

Laissez-moi d'abord aborder la question de la sécurité énergétique et le rôle de Petro-Canada dans l'approvisionnement énergétique et la stabilité des prix du pétrole au Canada. Il ne s'agit pas d'une question idéologique ou partisane, comme le souligne la déclaration suivante:

Petro-Canada n'a jamais eu pour objectif de nous protéger contre les caprices du marché.

C'est Marc Lalonde qui a dit cela, pas plus tard que le 23 octobre 1990, au cours d'un entretien radiophonique avec Peter Gzowski au réseau CBC.

La propriété publique de Petro-Canada n'a jamais contribué à la production canadienne ni amélioré la stabilité des prix du pétrole tant à l'échelle nationale qu'internationale. Maintenir la propriété publique de Petro-Canada aurait pour effet de diminuer la capacité de la société de se procurer de nouveaux capitaux pour financer ses activités d'exploration et d'exploitation.

Le gouvernement du Canada vise à permettre à Petro-Canada un accès au capital du secteur privé, et la privatisation améliorera la capacité de la société de jouer un rôle important dans l'exploration et l'exploitation frontalières. Nous sommes arrivés à la conclusion que l'engagement de Petro-Canada à répondre aux besoins énergétiques des Canadiens peut mieux se réaliser si la société peut se procurer les capitaux dont elle a besoin auprès des actionnaires et non des contribuables.

La politique énergétique du gouvernement est axée sur le marché et orientée vers la création d'un secteur énergétique national souple. Cette politique vise avant tout à fixer les conditions qui permettront le développement de nos ressources énergétiques.

Petro-Canada étant une importante société intégrée de pétrole et de gaz au Canada, son rôle comme porteétendard de la présence canadienne dans cette industrie sera renforcé si elle est libérée des contraintes financières créées par la propriété publique.

Petro-Canada, une fois privatisée et libre de poursuivre de façon dynamique ses investissements dans le gaz et le pétrole pourra augmenter, plutôt que diminuer, la sécurité énergétique du Canada en améliorant la force de cette industrie.

Ceux qui ont critiqué cette initiative ont soulevé des inquiétudes concernant la réduction de la propriété et du contrôle du gouvernement sur Petro-Canada une fois que la société sera privatisée. Permettez-moi de clarifier cet aspect, car il est très important que l'on comprenne bien ceci: Petro-Canada demeurera la propriété et sous le contrôle des Canadiens une fois privatisée. Le projet de loi C-84 limite à 25 p. 100 la propriété étrangère totale. Ainsi, Petro-Canada demeurera toujours entre les mains des Canadiens.